

Décision n°2025-30-tarifs

Décision portant sur l'approbation du tarif du « Forum Stage et emploi » _18^{ème} édition
2025_Marseille_SUIO

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO) organise la 18^{ème} édition du « Forum Stages Emplois » le 7 octobre 2025,

Considérant que cet évènement annuel a pour objectif de favoriser les échanges des étudiants avec les professionnels ainsi que les différents organismes de tous secteurs, afin de leur permettre de développer un réseau pour faciliter leurs recherches de stages, d'emplois ou de contrats d'alternance,

Considérant que ce type de rencontre a pour objectif de réunir des professionnels et étudiants afin de créer un futur réseau professionnel,

Considérant enfin que l'insertion professionnelle des étudiants constitue l'une des missions de l'Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Dans le cadre de la 18^{ème} édition du « Forum Stages Emplois » organisé le 7 Octobre par le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation sont approuvés les tarifs de frais d'inscription comme suit :

Tarif d'inscription par entreprises participantes : 250 euros HT soit 300 euros TTC (TVA de 20%).

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 22 mai 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **27 MAI 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **27 MAI 2025**

